



Problèmes avec la maison de ma grand mère

Par **lisa5962**, le **22/10/2013** à **23:00**

Bar a tous, je vous présente la situation.

Ma grand mère maternel est en maison de retraite depuis 2ans (atteinte de la maladie d'Alzheimer et non voyante)

Pour financer la maison de retraite, mon père et une de mes tantes (ma grand mère a 4 filles) doivent payer tous les 3 mois de 50 à 150 euros.

La maison de ma grand mère est comme si elle y habitait encore.

J'aimerais savoir si il faut l'accord de ma grand mère pour vendre la maison ainsi que de ses quatre enfants. merci de vos réponses car c'est toujours ceux qui travaillent dur qui doivent payer. cordialement

Par **Johanna Sroussi**, le **23/10/2013** à **01:32**

Bonsoir,

Est-ce que votre grand mère est sous tutelle?